

Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle

1 Gestionnaire de paie - à temps complet

Filière Administrative - Catégorie C

Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, service commun de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, du CIAS et de la Ville de CHINON, sous la responsabilité et en étroite collaboration avec la directrice des ressources humaines et son adjoint, vous serez chargé en binôme, d'assurer la gestion des dossiers de la paie (de la collecte à la transmission en trésorerie).

Missions :

- Saisir les éléments variables de paie (avantages en nature, heures supplémentaires, astreintes, indemnités, allocation chômage...)
- Contrôler les bulletins de paies et indemnités et opérer les régularisations (émission de titres)
- Elaborer les pièces et documents comptables liés à la paie (états réglementaires, mandats)
- Vérifier la concordance entre la paie, la carrière, la maladie et analyser les incidences
- Réaliser et déclarer les charges mensuelles, trimestrielles et/ou annuelles et déclarations sociales
- Transmettre en Trésorerie l'ensemble des documents sollicités (délibérations, arrêtés, justificatifs de paie)
- Accueillir, informer et renseigner les services, les agents, et les partenaires extérieurs (Trésor public, URSSAF...)

Profil :

- Expérience sur un poste similaire dans le secteur public fortement recommandée
- Maîtrise des règles de base de la paie
- Connaissance de la Fonction Publique Territoriale, du statut et des procédures administratives
- Utilisation d'un logiciel PAIE (la connaissance du logiciel JVS serait appréciée)
- Autonomie, rigueur, organisation, obligation de discrétion professionnelle et de confidentialité...
- Respect impératif de délais (paie)

Rémunération :

Rémunération statutaire, avec régime indemnitaire, CNAS (œuvres sociales), chèques déjeuners et participation employeur « prévoyance ».

Poste à pourvoir au plus tôt

Adresser candidature (lettre de motivation et CV) avant le 15 septembre 2020 à :

M. Le Président

Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire

32 rue Marcel Vignaud -37420 AVOINE

Renseignements complémentaires : DRH : 02.47.93.78.88